BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2017

Lonr'échos

RECENSEMENT
Un geste civique utile à tous

ÉCOLE
Un nouveau partenariat

COMMUNE
Mise en vente d'un terrain viabilisé

VIE LOCALE
Associations
Théâtre
Loisirs

Mairie de Lonrai
ORNE

Jack Highsmith et sa légion d'honneur décernée le 15 avril 2016 à l'ambassade de France de Washington.

Dans une revue américaine " Richmon Times-Dispatch" du mois de décembre, journal populaire de la Virginie, nous avons eu la surprise de voir M. Jack Highsmith à l'honneur dans un article. Article qui rappelait également la sente à son nom entre l'église et la salle l'Éclat de Lonrai.

Recensement de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est simple

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez.

Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

QUAND ?
DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2017

Le recensement, c'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Le recensement, c'est sûr, il respecte ma vie privée

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site:

www.le-recensement-et-moi.fr et

cliquez sur « Accéder au

questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice

d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Pour toute question avant et pendant le recensement, vous avez la possibilité de contacter l'agent coordonnateur Madame Marie-Pierre GOUIN à la mairie au

02 33 26 38 75.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016.

Des avantages pour tous !

> > Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

> > Pour l'agent recenseur

- Pas de déplacement pour récupérer le questionnaire
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par Internet
- Moins de papier à gérer et à contrôler

> > Pour la mairie

- Baisse du coût du recensement
- Collecte plus rapide et suivi en temps réel
- Moins de manutention et moins de saisie de résultats
- Bénéfice d'image : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité…

> > Et pour tout le monde

- Des réponses de qualité
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame BARTEAU Jacqueline
a été désigné(e) comme **agent recenseur.**

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement **2017.**

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Lonrai

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

MAIRIE DE LONRAI 61250

Reconnaître mon agent recenseur

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le Maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par la commune de Lonrai. Les agents recenseurs de la commune: **Mesdames BARTEAU Jacqueline, BRISSET Nathalie et MARTIN Nelly.**

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame BRISSET Nathalie
a été désigné(e) comme **agent recenseur.**

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement **2017.**

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À LONRAI

Cachet de la mairie

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

MAIRIE DE LONRAI 61250

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame MARTIN Nelly
a été désigné(e) comme **agent recenseur.**

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement **2017.**

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À LONRAI

Cachet de la mairie

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

MAIRIE DE LONRAI

Les associations : Rayon d'écouves

Portrait Claude Garnier, 66 ans Lonréen à la Gaucherie depuis 20 ans. Licencié du club du Rayon d'Écouves depuis 8 ans.

«J'ai cette passion du cyclisme depuis 1977. En 1981, j'ai fait une pause pour me consacrer à ma famille.
Depuis 2008, j'ai repris les routes avec mon vélo. Pas de courses, je préfère rouler pour le plaisir. J'ai participé cette année à la Semaine fédérale de cyclotourisme en côte d'Or, aux 120 km de l'épreuve de "La Martine" dans "la Bernard Hinault" à Saint Brieuc dans les Côtes-d'Armor, aux "3 Sommets" (Belvédère de Perseigne, Croix de Médavy, Belvédère des Avaloirs) organisé par le Vélo Loisirs Saonois ainsi que la Route des Monts.
Je sors 2 à 3 fois par semaine pour rouler de 200 à 250 km par semaine. Auparavant, j'étais adhérent au club de l'AS Carrier. Nous avons la chance d'avoir un club à Lonrai, j'y suis depuis 8 ans maintenant, cela aurait été dommage d'aller ailleurs. Il y a une bonne ambiance et je m'y plais bien. Il y a une bonne camaraderie, si l'on part à 6, nous rentrons à 6.
Pour l'an prochain, je serai plus mobile avec mon camping-car pour participer aux épreuves cyclistes.»

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2017

21 Janvier
Soirée Choucroute
2 Avril
Brevet vélo
14 Mai
Sortie voie Verte Javron-Mayenne (réservée aux membres de l'association)
2 Juillet
Rallye Vélo
16 Juillet
Sortie à l'étape du Tour de France
2 Septembre
Brevet vélo

ASPJ

L'association ASPJ propose des activités sportives du lundi au jeudi, salle l'Eclat à Lonrai.

- La section gym propose du stretching (étirement et gainage) tous les lundis de 18h30 à 19h30 et le mercredi de la gym tonique de 18h30 à 19h30 et du step de 19h30 à 20h30. les tarifs sont de 93 € pour l'année pour les trois disciplines, un tarif réduit de 62 € est possible pour les étudiants et les demandeurs d'emploi. Le tarif est de 51 € pour les personnes intéressées uniquement par le stretching. Les cours sont assurés par Maud PILLET, professeur agréée. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Stéphane GUILBERT au 06.18.76.33.33.
- Une autre discipline, le tennis de table, se pratique le jeudi soir sur trois créneaux de 18h à 22h. On peut y jouer en loisir ou bien participer au championnat FSGT en compétition. les tarifs varient de 20 € pour les jeunes à 73 € pour les adultes engagés en compétition FSGT avec licence. pour tout renseignement, vous pouvez contacter Pascal Laucournet au 06.77.33.87.89.

VENDREDI 3 FÉVRIER
19 H
Tournoi découverte

Lonrai Patrimoine

L'histoire de l'Église Saint-Cyr de LONRAY

Je me suis rendu à l'Église Saint-Cyr pour constater le travail réalisé par l'entreprise de maçonnerie Desmonts sur la partie basse des murs intérieurs pour stopper l'humidité et permettre la restauration des boiseries.

En rentrant dans la sacristie, j'ai ressenti quelque chose de particulier : l'Église voulait me raconter son histoire :

« Autrefois, je ne me trouvais pas à cet emplacement, j'étais à côté du château, et là je voyais souvent de nobles personnes venir se recueillir dans le silence et la quiétude de mes murs. J'ai vu aussi le château brûlé par les Anglais; le Seigneur Robin de Silly le fit reconstruire en 1391. Avec quel bonheur je vis la petite Jeanne d'Albret m'honorer de sa présence pendant plusieurs années. Ainsi que Charles de Goyon de Matignon qui obtint l'érection de la Seigneurie de Lonrai en marquisat en 1644 !

Le nouveau propriétaire Jean-Baptiste Colbert, fils du grand ministre de Louis XIV eut la confirmation de l'érection de la Seigneurie de Lonrai en marquisat (marquis de Seignelay). Par la suite passa devant mon portail bon nombre de dentellières qui travaillaient sous les ordres de Thomas Mercier dans le sous-sol du château. Son fils me fit déplacer à l'endroit où je suis actuellement bien lui fasse comme ce si je n'ai pas assisté à la destruction du château en 1855 par Thomas Louis Mercier.

Le comte de Seraincourt fit édifier l'actuel château. Monsieur Armand Donon, avec l'accord de la municipalité, subventionna mon agrandissement pour permettre à l'ensemble des paroissiens de Lonrai de pouvoir pénétrer à l'intérieur de mes murs ; une délibération de l'assemblée paroissiale répartit les places dans l'Église et en fixa le coût aux paroissiens.

Quelques temps plus tard, j'eus les visites régulières de la famille du Comte Le Marois, lors des cérémonies des fêtes Dieu, Noël, Pâques, messes, vêpres et Rogations.

Un jour, je vis entrer des hommes en uniforme vert de gris, j'entendis le Curé Navarre dire lors de son sermon que l'occupant allemand allait construire tout à côté, un Terrain d'Aviation. Ah ! le bruit et le va et vient de ces machines volantes ! Cela dura un moment et un jour des explosions terribles firent voler en éclat tous mes vitraux : bonjour les courants d'air qui soufflaient les cierges dès que les enfants de chœur les avaient allumés. Après, changement d'uniforme se sont des G.I. qui franchissent mon porche. Puis, soulagement, fini les courants d'air : des paroissiens m'ont offert de nouveaux vitraux. *Le terrain d'aviation fut abandonné et de nouveau le calme. Il n'y avait plus que le Patronage de Saint-Cyr qui jouait dans le jardin du presbytère.*

Représentation de "l'Histoire en chant T", par la compagnie "Plaisir d'automne".

Maintenant plus de presbytère, je n'ai plus de grande cérémonie. Occasionnellement, le Curé vient de la ville. A quand le retour des cantiques qui résonnent gaiement sous mon toit ?

Mais mon histoire n'est pas achevée, elle est en cours.... grâce à vous ! ».

Jean-Louis Renault,
Président de l'Association Lonrai Patrimoine

Pour souscrire à l'association ou adresser vos dons - déductibles des impôts - vous pouvez vous adresser à M. Renault (Tél : 02 33 26 28 07). Lonrai Patrimoine : Mairie, Place du Point de Beauvais, 61250 Lonrai.

Décembre 2016 : Lonrai patrimoine reçoit un chèque de soutien du Crédit Agricole d'une valeur de 450 euros.

Association Amicale du Souvenir et des Anciens Combattants de Lonrai

Le Mot du Président Lucien Monnier. "L'année 2016 s'est écoulée avec beaucoup de satisfaction, la complicité de notre commune, de nos membres de bureau, de nos adhérents fait que la dynamique a été plus forte et presque inattendue. Pour beaucoup, vous l'avez constaté, un logo a été mis en oeuvre et officialisé à notre assemblée générale de janvier 2016.

Nos activités en 2016 : une petite sortie qui fait du bien, le 28 mai nous avions organisé une sortie à Sainte-Mère-l'Église, avec pour essentiel, la visite du musée et des plages du Débarquement agrémentée par un bon repas. Nous étions 53 dont M. Le Maire. Un encouragement à continuer ces sorties, pourquoi pas en 2017. **La Route de Leclerc** était le clou de l'année : Bien organisée par M. Bayard, M. Launay et son conseil municipal, elle a été d'un succès hors du commun. Dépôts de gerbes en reconnaissance à nos disparus anciens combattants, défilé du char le Montereau et des anciens véhicules militaires, des affichages à dis-

position des visiteurs, le film de la dernière guerre avec la libération par la division Leclerc et enfin un merveilleux feu d'artifice avec jeux de lumière complétait cette passionnante journée où de nombreuses personnes étaient présentes. **Matchs EURO 2016 :** gratuits et ouverts au public. Nous avons voulu être solidaires de la commune qui proposait aux associations de Lonrai de prendre en main certaines retransmissions en alternance avec la commune de Damigny. Les associations de «Lonrai Patrimoine» et «Le Rayon d'Ecouves» se sont également engagées. L'organisation a été menée par Nicolas Blondel du Rayon d'Ecouves, très compétent qui avait une bonne équipe et aussi de bons moyens matériels. Un public important est venu à toutes les diffusions. De plus nous avons créé un lien inter génération, la solidarité et l'amitié des jeunes et des moins jeunes (anciens combattants avec ses adhérents) ont permis cette grande réussite locale, dans une salle accueillante surveillée par les membres du conseil municipal et se chargeant de la retransmission. **Reconnaissance et honneur** rendus à nos disparus morts pour la France ont été de rigueur, le 8 Mai où nous avons enregistré 67 adhésions, le 18 septembre nous rendions hommage à Michel CHEREAU, jour pour jour, cela faisait 60 ans que cet enfant du pays était tué en Algérie, le 11 Novembre où les communes de Saint-Nicolas-des-Bois, Colombiers, Cuissai et Lonrai s'unissaient pour cette cérémonie à l'occasion d'un office religieux et d'un repas pris en commun où nous étions 51.

Notre Association Amicale du Souvenir et des Anciens Combattants a pour mission de conserver les liens de bonne camaraderie créés par la guerre et de prolonger l'action de tous ceux qui sont morts pour la France en perpétuant leur souvenir."

Lonrai activités loisirs

Pour la randonnée, nous reprenons le mardi 3 janvier à 13 h30. Le rendez-vous est toujours sur le parking de la salle l'Éclat pour un départ en covoiturage vers la forêt d'Ecouves, de Perseigne, St Céneri, St Léonard ou autre. Il y a une sortie le mardi tous les 15 jours jusqu'au mardi 20 juin.

L'atelier "travaux manuels" se déroule le jeudi de chaque semaine - salle l'Éclat - local des associations de 14 à 17 h.

Nous projetons une sortie le samedi 24 juin à ROUEN - visite guidée de la ville de Rouen et le soir spectacle musical "Un été 44" qui raconte l'histoire des héros ordinaires de la Libération.
Puis en décembre : LE PUY DU FOU - Le parc est transformé en féérie de Noël avec un spectacle "Le Mystère de Noël".
Renseignements : Mme Fournet, tél : 06 72 90 60 37

Poker des ducs

Depuis septembre 2016, l'association "le poker des ducs" a pris résidence dans notre salle le jeudi.... Pas d'ambiance feutrée, pas de nuage de fumée, mais simplement des joueurs qui ont la même passion : le poker.

Des parties qui s'enchaînent dans une ambiance conviviale, pas d'argent mais simplement des jetons qui glissent sur les tables de jeux.

Un jeu accessible pour les passionnés de carte ou pas, le club est prêt à vous accueillir pour vous apprendre ce sport... oui c'est un sport.

"C'est formidable le poker. Ce qui compte ce n'est pas disposer de bonnes cartes ou de mauvaises mais de savoir jouer avec les mauvaises." Bernard Werber.

Tous les jeudis à 20h, salle des associations Renseignements : Thierry Monnier, tél : 06 22 10 21 83.

Tournoi de poker à la salle l'Éclat, les 17 et 18 décembre 2016.

Comité des fêtes

En 2008, ils avaient dit oui ! Pendant neuf années, le comité des fêtes a organisé avec succès plusieurs évènements sur notre commune.

Le Vide Grenier de la fin août est devenu chaque année, un rendez-vous incontournable, le dernier week-end des grandes-vacances.

La retransmission de la dernière coupe du monde de football, la bourse aux jouets, ou les soirées "années 80", ont fait leur plein de participants.

Et puis en cette fin d'année 2016 une page se tourne, le bureau du comité des fêtes n'a pas été renouvelé.

Merci pour tout le travail réalisé avec les bénévoles et félicitations pour ces réalisations.

On se donne rendez-vous en avril pour travailler sur un nouveau projet.

RN 12

Vous souvenez vous de ces voitures et convois qui traversaient Alençon pour rejoindre Rennes ou Paris? Le 15 octobre 1985, la déviation contournant Alençon s'ouvre enfin, coupant dans le même temps les hameaux du Fief et de Montperthuis en deux.

En 2011, avec le projet d'élargissement de la RN12 en 2x2 voies, et avec un trafic journalier de plus de 10 000 véhicules, une l'inquiétude concernant des nuisances sonores a conduit les habitants des deux communes, ainsi que la maison de retraite de la Rimblière à créer *l'Association de Riverains R.N. 12 Damigny - Lonrai*. L'élargissement de la nationale près de la zone industrielle de Lonrai laissait également craindre pour la sécurité des entreprises, en particulier pour la société TTA dirigée par Pierre Senant.

L'étude du rapport acoustique de 2009, l'association a constaté que le projet aurait un impact sonore à terme, entraînant un dépassement des seuils réglementaires pour certaines habitations.

Les multiples réunions à la Préfecture ou à la Mairie de Lonrai avec trois déplacements sur le terrain, Les discussions intenses ont permis à l'association d'être écoutée sur une partie de sa requête et a obtenu un allongement de l'écran anti-bruit de 520 mètres (à l'origine 140m) et un merlon de 40m. Pour quatre habitations, des protections phoniques ont été installées. Des maisons ont pu bénéficier de menuiseries pour les ouvertures les plus exposées. Pour les entreprises, une glissière en béton armé renforce la sécurité.

Le 15 décembre 2013, l'élargissement de la nationale 12, ouverte deux mois plus tôt, fut inauguré.

Une nouvelle étude acoustique a été réalisée en septembre 2015. L'examen de ces nouvelles mesures sonores ont permis de constater que les seuils réglementaires ont été respectés.

Les hameaux du Fief et de Montperthuis restent aujourd'hui encore divisé en deux avec ces maisons de part et d'autres de la Nationale. L'association, ayant terminé son action, a prononcé sa dissolution en décembre 2016. Le solde de la trésorerie a été distribué aux deux associations "Lonrai Patrimoine" et "Histoire et Patrimoine" de Damigny.

MAIRIE DE LONRAI

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : de 16h à 18h
Mercredi : de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 13h30 à 17h00

ADRESSE

1 Place du Point de Beauvais
Tél : 02 33 26 38 75
Fax : 02. 33 32 07 25
Courriel : secretariat@mairielonrai.fr
www.lonrai.fr
www.facebook.com/lonrai61

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

État civil de l'année 2016

MARIAGES

LEFOYE Cédric et BOISGONTIER Lucie le 11/06/16
HUGER Yann et FOURREAU Marie, le 03/09/16

DÉCÈS

TAUPIN Christiane, Le Bourg, le 26/08/16
EPINETTE Jacqueline, Le Bourg, le 28/09/16
DELESALLE Christiane, La Cuissaye, le17/10/16

NAISSANCES

GAILLARD SELLOS Sacha, le 04/01/16
BEDOUET GOUBAUD Maxime, le 07/01/16
FLASQUE Tyméo, le 13 /01/16
PICHON Ethan, le 13/01/16
BARBIER LOISEAU Martin, le 21/02/16
JEANNE SAVREAU Louna, le 22/04/16
ROUXEL Clarisse, le 08/05/16
RUDEAU Sacha, le 27/05/16
TROCHERIE Louka, le 06/10/16

La maison des assistantes maternelles (MAM)

Graines2Malice, la Maison d'Assistantes Maternelles, a ouvert ses portes début mai, dans un pavillon du quartier de la Roseraie. Le Crédit Agricole a soutenu le projet de Sandrine Juignet, Lucie Laprune, Béatrice Papin, les trois assistantes maternelles, avec un chèque de 750 €.
Quelques questions leur ont été posées après 7 mois d'activité.

© photo : Ouest France

Avez vous un effectif complet?
Oui nous sommes à effectif complet depuis le 17 novembre, date à laquelle le douzième enfant est arrivé, avec une attente de quelques semaines pour privilégier les parents des communes du SIVOS à l'accès de la MAM.

Quelle est la plage horaire d'accueil ?
Le premier enfant arrive actuellement à 7h30 et le dernier part à 19h30, nous nous adaptons aux besoins des parents.

Comment se passe la journée d'un enfant ?
La journée d'un enfant : en dehors des siestes et des repas, nous organisons des activités dirigées et des sorties, tout en respectant le rythme de chacun.

Avez-vous déjà des réservations pour la saison prochaine ?
Pour la rentrée 2017-2018, des enfants partant à l'école, certains parents ont déjà réservé leur place. Cependant, certaines restent vacantes. Nous restons à disposition pour tous renseignements car des places peuvent se libérer en cours d'année (ex : déménagement, mutation...).

Combien de temps, un enfant met-il pour s'adapter à la MAM ?
Nous prévoyons une période d'adaptation, c'est-à-dire une séparation entre l'enfant et les parents plus ou moins longue. En moyenne, celle-ci dure une semaine mais cela peut aller au-delà (à votre avis, pour qui la séparation est-elle la plus difficile ?). A ce jour, tous les enfants se sont bien adaptés à la MAM.

Qu'est-ce que votre MAM apporte de plus qu'une autre MAM ?
Nous essayons de faire le maximum pour les enfants que nous accueillons (les sorties, les activités, la diversité des repas que nous confectionnons tous les jours et les temps des câlins...); le cadre et le lieu sont très agréables (les chevaux et les poules s'invitent joyeusement à notre porte).

Et pour vous, cela est-il un réel changement de séparer le lieu de travail de votre domicile ? Quels sont les moments inattendus d'un regroupement d'A.M. ?
Deux d'entres nous n'avons jamais exercé le métier d'assistante maternelle à notre domicile, mais cela semble un réel changement pour Sandrine (travailler à 3 lui semble un réel avantage, nous mettons nos compétences en commun pour offrir le meilleur aux enfants, faire la coupure entre la maison familiale et le lieu de travail...);
Nous sommes complémentaires et chacune de nous apporte ses connaissances et ses compétences. Les moments inattendus avec les enfants font partie intégrante de notre quotidien.

Renseignements : Graines2Malice, 9, rue des Rosiers. Tél. 06 23 95 21 01 ou 06 11 98 92 80 ou 06 79 23 91 59.

Meilleurs V

oeux

École l'Orée d'Écouves

Effectifs du groupement scolaire l'Orée d'Écouves à la rentrée

SECTIONS	COMMUNES R.P.I.				COMMUNES Hors R.P.I	TOTAL
	LONRAI	COLOMBIERS	CUISSAI	ST NICOLAS		
T.P.S	1	1	1	0	1	4
P.S	12	3	4	3	1	23
M.S	18	6	0	3	0	27
G.S	7	3	1	5	0	16
C.P	12	2	1	1	1	17
CE 1	14	6	6	2	1	29
CE 2	9	2	3	4	2	20
CM 1	8	2	7	5	1	23
CM 2	16	2	6	4	1	29
TOTAL	**97**	**27**	**29**	**27**	**8**	**188**
FAMILLES	71	17	21	18	6	133

Équipe enseignante :
TPS / PS : Mme Grados
MS / GS : Mme Bourges
PS / MS / GS : Mme Le Gall
CP/CE1 : Mmes Guérin-Legot et Mereleis
CE1 : Mmes Champion et Cagnon
CE2 : M. Plu
CM1/CM2 : Mme Tropinat
CM1/CM2 : Mme Charaudeau

Les changements pour l'année scolaire 2016-2017 : Le projet éducatif territorial de L'Orée d'Ecouves

La Ligue de l'Enseignement de Normandie prend en charge les TAP de l'école depuis septembre 2016. Le contenu du projet a été approuvé à l'unanimité par les membres du SIVOS lors du comité syndical du 15 juin 2016, puis par le Conseil d'école le 23 juin 2016. Ce projet répond en particulier à l'ensemble des contraintes horaires du groupe scolaire : amplitude horaire journalière maximale (5h30), pause méridienne (1h30), heure de départ du transport scolaire (16h20). Toutes les activités scolaires et extra-scolaires ont lieu sur la commune de Lonrai. Elles utilisent les locaux du groupe scolaire (salle de motricité, salle de la garderie, salle des arts plastiques, bibliothèque, hall et deux classes), la salle l'Eclat et le city stade de la commune de Lonrai.

Les objectifs des TAP :

★Assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant.

★Permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires.

★Permettre à l'enfant de découvrir, de devenir plus curieux, plus sensible à des réalités ou des possibilités nouvelles (donner envie d'apprendre) par le biais de diverses activités.

DATES DES MANIFESTATIONS DE L'ÉCOLE

Du 6 au 12 février
Exposition photo, *salle de motricité*.
31 mars
Spectacle de l'école "les contes", *salle l' Éclat*.
24 juin
Fête de l'école

Investissement

Le SIVOS a renouvelé le parc informatique par l'achat de 11 tablettes informatiques en 2016. L'investissement de 6000 € a été financé à 50% par une aide de la D.E.T.R.

Entretien annuel

Les travaux de rénovation de la classe de Mme Tropinat, de la façade de l'école et du traçage au sol, ont été effectués par les agents des 4 communes du SIVOS.

Déclaration de travaux d'aménagement à l'administration fiscale.

La loi impose de déclarer au centre des impôts les constructions nouvelles, les agrandissements, changements de consistance, c'est-à-dire les travaux modifiant la superficie ou le volume d'un local (aménagement de combles...) et les changements d'affectation (transformation d'un local en habitation).

La réalisation de travaux peut influer sur vos impôts locaux

La réalisation des travaux peut entraîner une modification de vos impôts locaux : taxe d'habitation et taxe foncière. Ces impôts sont, en effet, établis d'après la valeur locative de votre habitation. Cette valeur est censée refléter le loyer que pourrait rapporter votre bien s'il était loué dans les conditions normales du marché. Des travaux d'agrandissement ou d'amélioration modifient logiquement cette valeur à la hausse. C'est pourquoi vous devez déclarer au fisc les changements de volume, superficie, consistance....

Où s'adresser ?

Au centre des impôts fonciers dont dépend l'habitation dans laquelle vous avez réalisé des travaux.

Comment procéder ?

Dans les 90 jours de la réalisation du changement, cette déclaration doit être effectuée sur un formulaire :

• modèle H1, cerfa n° 10867*04, pour la construction d'une maison individuelle ;

• modèle H2, cerfa n° 10869*03, pour la construction d'un appartement ;

• modèle IL, cerfa n° 10517*02, pour les changements de consistance ou d'affectation d'une propriété bâtie ou non bâtie.

Notez que vous n'avez pas à déclarer les changements des caractéristiques physiques (ajout d'un chauffage central, travaux de rénovation et de gros entretien, etc.) ou d'environnement (création d'espaces verts, modification des conditions de dessertes, etc.).

Mise à jour

Au cas ou la déclaration n'aurait pas été faite dans les délais il est toujours possible de se mettre à jour vis à vis de l'administration fiscale en demandant à votre centre des impôts les formulaires correspondants aux travaux effectuées. De son côté l'administration fiscale peut également effectuer des vérifications afin de controler la conformité des déclarations.

CITE jusqu'à 30%* le Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique

N'OUBLIEZ PAS !

Vous avez réalisé des travaux d'isolation, de rénovation thermique ou changé vos équipements pour économiser l'énergie : vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.

Plusieurs autres dispositifs financiers existent pour vous aider à financer vos travaux : prêts à taux zéro, TVA à 5,5 %, aides de la région Normandie.

Liens internet :

Conditions et modalités du crédit d'impôt pour la transition énergétique

http://bofip.impots.gouv.fr

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_criteres_eligibilite_2016.pdf

Conditions pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro https://www.service-public.fr/particuliers

Dépliant de l'ANIL sur l'éco-prêt et ses cumuls possibles http://www.anil.org

Information complète du centre d'information des finances http://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-energie-credit-dimpot

Autre crédit d'impôt relatif aux équipements pour les personnes âgées ou handicapées http://www.anil.org/profil.

Renseignements et simulation d'aides :

http://normandie.infoenergie.org

Les bons gestes pour économiser l'énergie et l'eau dans les logements ont été expliqués au mois d'octobre lors du forum énergie 21. Simone Boisseau, déléguée de la Communauté urbaine d'Alençon pour la transition écologique, Anabel Hurel responsable du développement durable à la CUA et Antonin Lepeltier, d'Infoénergie ont rencontré les lonréens .

Chaque famille présente a reçu un kit éco-gestes, comprenant 2 lampes LED (en échange de 2 ampoules usagées), une prise électrique double avec interrupteur, un kit économiseur d'eau, six mètres de joint isolant pour huisserie et un thermomètre.

Destruction des déchets verts et ménagers

Le brûlage des déchets verts et des ordures ménagères est interdit sur le territoire de la commune, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Des gestes de tous les jours pour y parvenir

- Utiliser panier, cabas, sacs réutilisables pour faire les courses et éviter les sacs jetables en plastique !
- Préférer les produits à la coupe ou en vrac, en format familial, pour éviter les emballages souvent inutiles.
- Diminuer l'utilisation des produits jetables: lingette, gobelets...
- Se mettre au compostage pour recycler les déchets verts.
- Consommer l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille plastique qu'il faudra jeter ensuite.
- Donner objets, vêtements, équipements ménagers, en bon état, aux associations caritatives.
- Continuer les bonnes habitudes du tri !

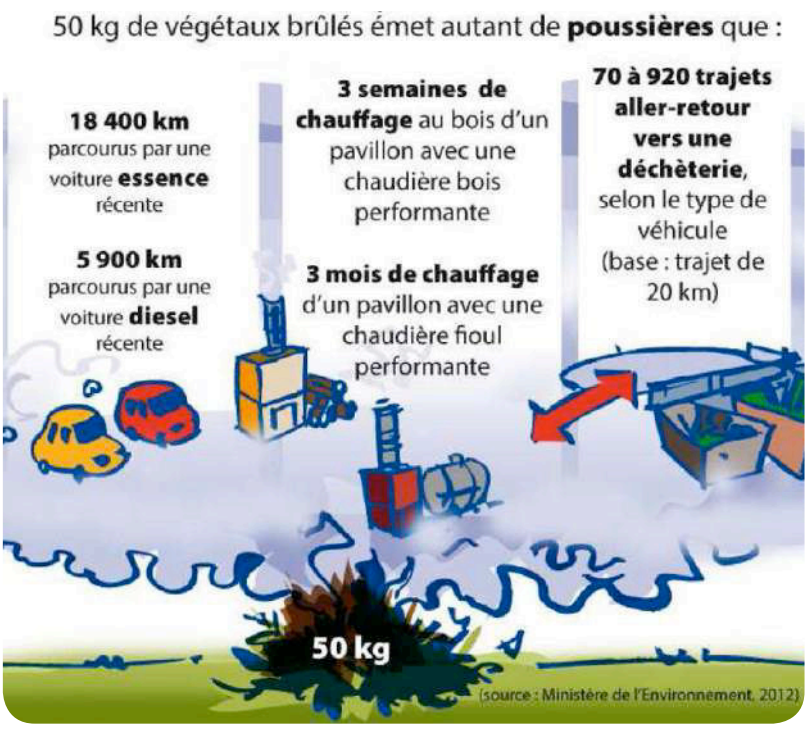

En savoir plus : Service Déchets ménagers N° vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit)

Des initiatives près de chez vous

L'équipe municipale veille à :

- réduire les traitement phytosanitaires sur espaces verts,
- réduire les déchets ménagers, en installant quatre containers de compostage au restaurant scolaire
- respecter l'environnement en installant prochainement un hôtel à insectes,
- réduire les dépenses de papier avec la dématérialisation des documents administratifs (les documents systématiquement numérisés évitent d'imprimer sur feuille).

Des "cocottes" dans la mairie et dans l'école :

L'association Collectif d'Urgence collecte dorénavant les papiers des services municipaux. Le contrat signé avec la municipalité est basé sur une estimation des volumes (facturé 65 € pour 1 560 litres par an).

Des bannettes en carton appelées cocottes installées en mairie et dans l'école permettent de trier d'un côté, le papier blanc, et d'autre part, les autres papiers (magazines, journaux). A noter également le projet de la CUA de collecter les déchets ménagers par containers en 2018 : il devrait réduire le volume de déchets et responsabiliser les usagers.

Des composteurs sont en fonction au restaurant scolaire depuis la rentrée. Ils sont installés dans l'enceinte du groupe scolaire derrière l'abri bus du parking de la cantine. Le compost peut servir pour les espaces verts. L'objectif est de diminuer la quantité de déchets ménagers.

Le tri sélectif a changé le 1er novembre

La Communauté urbaine d'Alençon s'est lancée depuis plusieurs années dans la réduction des tonnages des déchets et par conséquence dans la réduction du coût de leur traitement. C'est pourquoi le tri sélectif a évolué dans les communes de la Communauté urbaine d'Alençon depuis le 1er novembre 2016.

Désormais les papiers, journaux et autres magazines seront à jeter dans le sac jaune.

Le carton et la cartonnette (paquets de riz ou de céréales, paquets de gâteaux, emballages de yaourts, etc...) seront à jeter dans le sac ou bac bleu avec les autres emballages légers (bouteilles, flacons et bouchons plastiques, cubitainer de vin,

Simple et facile à adopter, ce nouveau geste de tri va permettre à la collectivité de faire des économies (gain estimé à 90 000 € HT/an). Sans les cartons et cartonettes, tout le contenu des sacs et bacs jaunes, c'est-à-dire les papiers, journaux et autres magazines, partira directement chez le recycleur sans passer par le centre de tri.

Le service Déchets ménagers n'effectue pas de distribution en porte-à-porte des sacs de collecte sélective. Une distribution annuelle se fait en partenariat avec La Poste.

Durant l'année, vous avez la possibilité de vous déplacer au service Déchets ménagers, 9 rue Alexandre 1er à Alençon du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi), pour obtenir votre dotation annuelle de sacs.

Budget travaux d'investissement 2016 prévisionnel

VOIRIE : 54 000 €
EGLISE : 15 000 €
BATIMENT SALLE : 20 000 €
BATIMENT MAIRIE : 40 000 €
ETUDE PLUVIAL : 2 000 €
MATERIEL DIVERS ET OUTILLAGE : 11 000 €
TOTAL : 142 000 €

Taux d'imposition 2016

Taxe d'habitation : 9.94 %
Foncier bâti : 8.42 %
Foncier non bâti : 13.85 %

Subventions 2016

Anciens combattants : 200 €
Association Parents d'élèves : 200 €
Club de l'amitié : 550 €
Lonrai Activités Loisirs : 500 €
Le Rayon d'Ecouves : 500 €
ASPJ : 500 €
Lonrai Patrimoine : 350 €
CAUE : 150 €
Comice Agricole : 130 €
Fédération Groupement des Nuisibles : 110 €
Fondation du Patrimoine : 100 €
CCAS de LONRAI : 7 000 €

Travaux 2016

Grâce au Partenariat avec l'association du Patrimoine présidé par Monsieur RENAULT, la commune a commencé la restauration de l'église. Les travaux intérieurs de maçonnerie sont terminés (de l'enlèvement des boiseries, au piquetage des murs, à la pose d'un dégrossis et enfin finitions par un enduit taloché). Cela permet d'assainir les murs, d'enlever l'humidité résiduelle et rend l'église plus lumineuse. Nous compléterons les travaux en 2017 par le même travail d'assainissement des murs par l'extérieur. Une réflexion est actuellement en cours sur la nécessité ou pas de reposer les boiseries qui sont bien abîmées.

- Les tontes à charge de la mairie ont été réalisées par une entreprise (sauf pour le bourg). Cette démarche sera reconduite en 2017. Cela permet aux employés communaux de se consacrer à d'autres tâches en période estivale, et de maîtriser les coûts d'entretien du matériel roulant.
- Au niveau de la salle L'Eclat, le conseil a décidé de faire appel à un expert pour faire analyser les fissures des murs banchés extérieurs et faire constater l'état de détérioration de la peinture qui cloque à certains endroits. En fonction des conclusions, le conseil envisagera un recours ou pas auprès des entreprises.
- Les 2 appartements de la commune, à Montperthuis, ont été vendus en juin 2016. Les locations étaient difficiles et incomplètes sur l'année. De gros travaux d'entretien étaient à prévoir dans les années à venir.
- Nous continuons les travaux d'entretien des routes. Trois tronçons de route dont l'assise a bougé ont été reprofilés. Il s'agit d'une partie de la VC 8 aux Sainfoins, du VC 4 dans le hameau du Bois Hébert et du VC 21 passant par la Gaucherie. Rue du Rocher, le haut de la raquette de retournement a été renforcée. La structure sous chaussée était insuffisante. A bourdon, le pluvial du CR 3 a été amélioré sur un chemin en forte pente avec des inondations répétées chez un particulier. Pose d'un aco-drain et finition du chemin en enrobé. Ce dispositif pourrait être amélioré en cas de résultat insuffisant.

Projets 2017

- La commune travaille sur un projet d'équipement pour les jeunes. 2017 sera l'année des travaux d'aménagement de la mairie. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des secrétaires ainsi que l'accueil des lonréens en mairie. En partenariat avec Ingénierie 61 pour le suivi des travaux, le chauffage, l'éclairage, le câblage informatique, les peintures, les sols vont être refaits et la porte d'entrée va être changée. La mairie bénéficie d'une subvention DETR pour un montant de 15 374 €. Le début des travaux est programmé en juin 2017 pour un coût total estimé à 65 000 € ttc.
- Au niveau sécurité routière, en concertation avec la Communauté urbaine d'Alençon et le Conseil départemental, nous travaillons à la sécurisation du tronçon entre le Hamel et la sortie de Beaubourdel coté Damigny (route départementale 531). C'était une forte demande suite aux réunions de quartiers. Plusieurs aménagements sont possibles. Une réunion de faisabilité est prévu début 2017 avec le CD 61 pour appréhender les contraintes techniques, réglementaires et aussi le coût possible des aménagements et les aides que l'on pourrait recevoir.
- Au niveau de la salle L'Éclat, les noues extérieures seront végétalisées. Le parquet va être entretenu car le bois n'a plus de protection par endroits et est abimé.
- Enfin nous continuerons l'entretien de la voirie sur le secteur de la Frelonnière et de la Touche.
- L'étude de l'assainissement pluvial est lancée, en partenariat avec sept communes de la CUA (durée de 18 mois). La société Hydratec d'Angers est retenue. La phase de recensement de plans des réseaux est terminées. L'étude permettra de proposer des solutions d'aménagement ou de modification du réseau sur les trois ou quatre points sensibles de la commune.

TF1 en tournage à Lonrai

Un an près le journal de 20 heures de France 2 le 1er janvier 2016 (+de 6 millions de téléspectateurs), ce sont les caméras de TF1 qui ont décidé de s'installer sur notre commune dans le cadre de la série "Grands Reportages" qui est diffusé le samedi 31 décembre. Une immersion totale en suivant le *cabaret Gold Palace* pendant deux mois. Dans le reportage on voit le casting, les répétitions de la nouvelle saison avec un nouveau décor et la première représentation ouverte aux habitants de Lonrai.
TF1 via la société galaxi a mis les moyens pour la réalisation : 4 caméras, un drone pour un montant de 150 000 €.
On découvre notre village sous un autre angle, avec des images surprenantes .
Lonrai une fois de plus sera vu par plus de 5 millions de téléspectateurs.

Festival du court métrage

Pour la première fois, les communes de Lonrai et Colombiers se sont réunies pour s'associer au festival de cinéma : DES COURTS EN FÊTE, organisé par l'association corse CINÉMOTION.

Ce festival se tenait simultanément dans une dizaine de salles, à Lonrai, Bonifacio, Porto-Vecchio, Chisa, Sotta, Roclès, Le Mayet de Montagne, Marseille, Nîmes, Compeyre et Bressuire. Le concours a permis de visionner 12 courts métrages internationaux de qualité professionnelle.

Le prix du public de nos communes a été attribué à ***"Réplique"*** (France) de Antoine Giorgini.

Le prix du jury a récompensé : ***"Tunisie 2045"*** (France) de Ted Hardy-Carnac.

Un concours de photographies était également organisé dans la salle l'Éclat par l'ASL Photo de Condé-sur-Sarthe.
La photographie de Sandrine Leroyer intitulée ***"jeux d'enfants"*** a remporté le prix du public. Un tirage au sort a permis à un habitante de Colombiers, Mme Charpentier, de gagner cette photographie. Elle lui sera remise lors de la cérémonie des voeux du maire de Lonrai en janvier 2017. La photo sera exposée dans le hall de la salle l'Éclat.

Le jury était composé de : Kevin Muller, Nicolas Gélin, Auriane Perrier, Anthony Da Silva, Léo Prunier.

Photographie de Sandrine Leroyer "jeux d'enfants"

M. Launay, maire de Lonrai et M. Roger, maire de Colombiers

Le comité des fêtes de Colombiers a participé activement à cet événement.

Mémento

ORDURES MÉNAGÈRES : collecte le mercredi, sélective dès 7h, ménagère dès 15h. ***Hameau de Bourdon*** : sélective jeudi dès 17h, ménagère mardi et vendredi dès 18h. ***Montperthuis et les Petites Fontaines*** : sélective le jeudi dès 14h, ménagère le mardi et vendredi dès 14h. ***Collecte les jours fériés sauf*** : 1er janvier, 1er mai, 25 décembre. ***Associations locales qui collectent les déchets selon les besoins*** : Agir la Redingote, Emmaüs, Collectif d'Urgence*, Revivre.
* *participation financière requise*.

DÉCHETTERIES : 0 800 50 89 81 - Alençon Nord : Rue N. Apert. Alençon Sud : Rte de Gesnes le Gandelin.
Avril à octobre : en semaine, de 9h à 12h et de14h à 19h. Samedi : de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Novembre à mars : En semaine : 10h à 12h et de 14h à 17h. Samedi : 9h à 13h et de 14h à 18h. Fermé les dimanches et jours fériés. **TRAVAUX BRUYANTS / BRÛLAGE déchets :** Afin d'éviter de gêner le voisinage, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie mécanique, perceuse ou raboteuse...) **ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et assimilés** (les déchets verts entrent dans cette catégorie).

Théâtre

"Djihad" en pièce.

Ismaël Saïdi, dramaturge belge, met en scène 3 jeunes hommes partis faire la guerre en Syrie.

Nous rencontrons Sylvain Launay le lendemain de la représentation de la pièce "*Djihad*" qui a été jouée hier soir à la salle l'Éclat

Lonr'echo : La pièce "Djihad" relate l'histoire de 3 jeunes belges qui partent en Syrie pour faire le Djihad, connait un succès national (après avoir été jouée en Belgique devant plus 500.000 spectateurs). Comment avez vous fait pour qu'elle soit représentée a Lonrai ?

Sylvain Launay : cette pièce est arrivée sur Lonrai grâce à Nathalie Goulet, sénateur de l'Orne qui me l'a proposée le 12 août lors de la route Leclerc .

Quelques jours après je donnais mon accord pour la mise en place de cet événement.

Lonr'echo : Pourquoi Lonrai ?

Lors de différentes rencontres avec Mme Goulet nos discussions portaient autour de ce phénomène qu'est la radicalisation, un sujet que notre sénateur maîtrise .

Cette pièce de théâtre était l'occasion d'apporter une réponse aux différentes questions que l'on se pose sur ce fléau qu'est la radicalisation.

Lonr'echo : comment l'organisation s'est elle déroulée ?

En ce qui concerne l'organisation d'événements c'est mon métier et j'ai eu des organisations plus compliquées à mettre en place avec des associations de notre commune et j'en profite pour remercier l'équipe de "*Djihad*" et les artistes pour leur simplicité et leur humilité. Ce fut un plaisir de travailler avec eux. Au niveau sécurité, avec thème comme la radicalisation, on se devait d'être irréprochable en sachant que nous avions deux représentations : une l'après-midi pour les scolaires et une le soir ouverte au public. Donc nous n'avions pas le droit à l'erreur.

Il faut reconnaître que nous commençons à avoir une certaine compétence à ce niveau, nous avons fait preuve d'organisation et de sérieux et la préfecture le reconnaît.

Cela a été possible grâce au personnel technique et administratif de Lonrai et l'ensemble de l'équipe municipale. Sans oublier la préfecture, la gendarmerie, le conseil départemental, la région Normandie, et la CUA.

Et un grand merci à nos partenaires d'un soir : les sociétés Renault, Dalbe, Normandie Roto, IBPROD, et Nicolas Duboust.

Merci à vous.

Vous avez évoqué la représentation avec des élèves, racontez nous :

Merci aux responsables des collèges et lycées de la région alençonnaise, pour leur disponibilité en sachant les nombreuses obligations qui se présentent lors d'une sortie scolaire.

Et deuxièmement, une séance pleine d'emotions, avec des silences dans la salle impressionnants, une discipline de la part des 300 élèves et un débat avec l'auteur d'une grande humilité. Les questions étaient pertinentes et plein de sincérité.

La presse écrite, la radio et la TV ont été marquées par l'émotion qui a traversé notre salle .

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme le Préfet Isabelle David et Mme le sénateur Nathalie Goulet pour cette représentation devant les scolaires. Et je tiens à les remercier de leur présence.

Lors de la représentation du soir, la même athmosphère fut ressentie, avec plus de 10 minutes d'applaudissements à la fin de la représentation et autant lors du débat. Des souvenirs plein la tête : la rencontre avec Ismael, Reda, Shark, Xavier, Damien et Déborah; des personnes exceptionnelles. Les deux représentations furent des moments d'une rare émotion avec un public conquis. "*Djihad*" est devenu un événement national et international, il était à l'ONU le 31 octobre, tout le monde en parle maintenant… Une chose à retenir, Lonrai aura été le premier village de France à recevoir la pièce "*Djihad*", qui depuis est passée par des villes telles que Paris, Lyon, Lille, Québec… Une pièce à ne pas rater.

Association des Parents d'Elèves (APE)

L'APE a organisé la représentation de la pièce de théâtre "Maire, impairs et passe", interprétée par la compagnie des Malfaisants d'Alençon. Cette comédie a rassemblé de nombreux spectateurs et a permis de récolter des fonds au profit des projets éducatifs de l'école.

Calendrier des manifestations proposées par l'APE pour l'année scolaire 2016/2017:

2016 - Vente de tabliers auprès de classes de maternelles. Cette activité a permis à chaque enfant des classes PS, MS et GS de faire un dessin et de le voir apparaitre sur un tablier.

- Tombola de Noël et un goûter de Noël offert le 16 décembre 2016. Les enfants se sont beaucoup mobilisés cette année : 166 grilles de tombola qui ont été vendues. Cette année, chaque meilleur vendeur de chaque classe s'est vu récompensé et le meilleur vendeur de l'école a reçu deux entrées gratuites pour le zoo de Cerza.

2017 - Une activité qui reste à définir le 4 mars 2017 à la salle l'Éclat.

- Participation au spectacle de l'école sur le thème des contes (31 mars à la salle l'Éclat).

- Une vente dont l'objet est à définir auprès des primaires en mars/avril.

- Participation à la fête de l'école (le samedi 24 juin).

À vos agendas pour noter les dates et participer aux différentes activités.

L'APE vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2017.

Contact : M. Drieu

Mél : fabrice.drieu@gmail.com

Facebook.com/APE-lOrée-dEcouves

Kumpania

L'association de théâtre de Colombiers, a donné une représentation à la salle l'Eclat, de "***La belle verte***", mise en scène par Guillemette Audureau. Près de 200 personnes sont venues applaudir ce spectacle joué par de jeunes et talentueux comédiens issus de la troupe Kumpania.

© photo : F. Perrier

Annonce

la commune de Lonrai vend un terrain à bâtir d'une superficie de 615 m² au prix de 35 000 €. Lieu-dit « la Touche ». Viabilisé et clos. Au bord d'une petite route au calme. 10 mn d'Alençon, proche école et commerces.

NUMÉROS UTILES

Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers
02 33 32 30 30

Clinique d'Alençon
02 33 32 36 00

Pharmacies de garde
s'adresser à l'hôtel de police d'Alençon
3237 ou www.3237.fr

Centre anti-poison de Rennes
02 99 59 22 22

15 SAMU
17 POLICE
18 POMPIERS

112 TOUTES URGENCES N° UNIQUE EUROPÉEN
114 par SMS Vous avez des difficultés à entendre ou à parler (SMS non facturé)

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS ET PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020

Mairie de Lonrai	02 33 26 38 75
École publique de l'Orée d'Écouves	02 33 81 31 61
Gendarmerie	02 33 32 70 00
Police Nationale	02 33 82 10 10
Préfecture	02 33 80 61 61
Conseil départemental	02 33 81 60 00
Communauté Urbaine d'Alençon	02 33 32 40 00
Allô Service Public	39 39
(0,12 €/mn depuis un poste fixe)	

Drogues Info Service	0 800 23 13 13
Enfants disparus	116 000
Enfance maltraitée (24h/24 - 7j/7)	119
Numéro National d'Aide aux Victimes	08 842 846 37
SAMU Social	115
SOS Amitié Caen (24h/24 - 7j/7)	02 31 44 89 89
Viols Femmes Info	0 800 05 95 95
Violence conjugale :	3919

Collecte des déchets verts avec le collectif d'urgence:

Si vous ne pouvez pas vous déplacer,vous pouvez contacter le Collectif d'urgence pour la collecte de ces déchets à votre domicile moyennant une participation financière de 2€ par sac de 100 l.

Renseignements complémentaires :
02 33 26 38 57

CAF de l'Orne 08 10 25 61 10
(0,078 euro par appel puis 0,028 euro/min (heure pleine) ou 0,014 euro/min (heure creuse) depuis un poste fixe)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie 36 46 + taper 61
(8 cts d'euro par appel puis 3 cts d'euro par minute depuis un poste fixe)

Centre des impôts	02 33 32 51 96
Conseil de Prud'hommes	02 33 32 51 96
ERDF Dépannage :	09 726 750 61
Eaux de Normandie - urgences techniques :	0 969 366 266
Collecte des déchets	0 800 50 89 81
Altobus	02 33 26 03 00

Nouveaux tarifs de la salle l'Éclat
applicables au 01/01/2017

	1 journée semaine Du lundi au jeudi De 8h à 17h	Pack n°1 2 jours Du vendredi au samedi	Pack n°2 2 jours Du samedi au dimanche	Pack n°3 3 jours Du vendredi au dimanche
Remise des clés		Vendredi 9h	Vendredi 18h	Vendredi 9h
Restitution des clés		Dimanche 8h	Lundi 8h	Lundi 8h
Hors CUA (plein tarif)	**206 €**	**412 €**	**515 €**	**618 €**
Habitants, entreprises de Lonrai **(-40% du plein tarif)**	**124 €**	**247 €**	**309 €**	**371 €**
Associations de Lonrai **(-75% du plein tarif)**	**Gratuit**	**103 €**	**129 €**	**155 €**
Habitants, associations, Comités d'entreprise CUA **(-20% du plein tarif)**	**165 €**	**330 €**	**412 €**	**494 €**
Le tarif de la Saint Sylvestre est fixé à 773 € (2 jours), hors options.				

Rédaction, maquette, édition et impression : Mairie de Lonrai.
Imprimé en janvier 2017 - Tirage : 600 exemplaires.